



## Ma serrure cassée par le serrurier

Par **Axwell**, le **30/03/2018** à **09:59**

Bonjour

Il y a quelques mois j'ai fait l'objet d'une saisie sur ordre du juge. L'huissier est venu à mon domicile en mon absence, à fait crocheter ma porte par un serrurier jusque là rien d'anormal. De retour chez moi soit quelques jours après leur départ, n'arrivant plus à accéder à mon logement je me suis rendu compte que la serrure avait été endommagée. J'ai immédiatement contacté le serrurier pour l'informer de la situation qui est revenu réparer.

Quelques mois plus tard, surpris, je reçois un appel de la secrétaire du serrurier qui me réclame 75€, justifiées d'après elle par la réparation.

MES QUESTIONS :

Le dommage ayant été causé par le serrurier lui même lors de son intervention à la demande de l'huissier et celui-ci étant intervenu de nouveau pour réparer son propre dommage, la facturation ne serait-elle pas abusive ?

Le serrurier ne devrait-il pas recourir à son assurance dans ce cas ?

Je vous en remercie par avance.

Par **cocotte1003**, le **30/03/2018** à **10:42**

Bonjour, pas du tout. L'huissier a demandé au serrurier d'ouvrir, il a fait son travail, normal

qu'il soit rémunéré, cordialement

Par **Axwell**, le **30/03/2018** à **12:26**

Bonjour

Merci mais votre réponse hâtive démontre que vous n'avez pas compris le problème.

Par **nihilscio**, le **30/03/2018** à **13:01**

Bonjour,

Les frais de recouvrement sont à la charge du débiteur tant qu'il n'y a pas d'abus. Aussi la question est-elle de savoir si le serrurier pouvait ouvrir la serrure sans l'endommager. Difficile à dire.

Par ailleurs, si l'huissier a fait appel à un serrurier, c'est que vous n'étiez pas présent. Vous auriez peut-être pu vous arranger soit pour que l'huissier n'ait pas besoin de venir saisir vos meubles, soit qu'il n'ait pas eu besoin de forcer la serrure.

Vous aurez du mal à faire admettre que la facture de 75€ est abusive ou qu'elle doit être portée à la charge du créancier.

Par **Axwell**, le **30/03/2018** à **13:13**

Bonjour

Je vous remercie infiniment de votre réponse, je comprends mieux d'autant plus que la situation de débit justifiera probablement le reste.

Vous souhaitant une bien belle journée dans le Finistère.